



*États financiers intermédiaires non vérifiés de*

**FRONT STREET ENERGY GROWTH  
FUND INC.**

*Semestre terminé le 30 septembre 2007*

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Table des matières

Le 30 septembre 2007

---

	<u>Page</u>
Bilans intermédiaires	1
États intermédiaires des opérations de placement et des bénéfices non répartis	2
États intermédiaires de l'évolution de l'actif net	3
État intermédiaire du portefeuille de placements en capital-risque	4
Notes complémentaires	5-9

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Bilans intermédiaires

Au 30 septembre 2007 (et les chiffres correspondants au 31 mars 2007)

Non vérifié

	<u>30 septembre</u> <u>2007</u>	<u>31 mars</u> <u>2007</u> (vérifié)
<b>ACTIF</b>		
Encaisse et placements à court terme (note 4)	16 196 070 \$	15 500 649 \$
Placements en capital-risque, à la juste valeur (coût : 56 913 629 \$; 58 498 414 \$ au 31 mars 2007)	77 478 391	85 900 205
Débiteurs liés aux titres émis, actions de catégorie A, série III	-	15 373
Somme à recevoir au titre d'actifs en portefeuille acquis	-	1 150 020
Impôts à recouvrer	850 461	875 895
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>94 524 922</b>	<b>103 442 142</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	536 427	524 615
Passif lié aux titres rachetés	600 736	1 068 263
Passif au titre d'actifs en portefeuille acquis	-	1 150 020
Passif au titre de la prime de rendement et de la TPS applicable	-	1 127 614
Provision au titre de la prime de rendement et de la TPS applicable	5 037 309	6 047 998
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 174 472</b>	<b>9 918 510</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>88 350 450 \$</b>	<b>93 523 632 \$</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions, actions de catégorie A (note 5)	57 767 014	55 929 561
Frais d'émission d'actions, radiation des commissions de vente reportées	(1 091 489)	(1 105 601)
Bénéfices non répartis	31 674 825	38 699 572
Capitaux propres attribuables aux actions de catégorie A	88 350 350	93 523 532
Capital-actions, actions de catégorie B	100	100
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>88 350 450 \$</b>	<b>93 523 632 \$</b>

### L'actif net attribuable aux actions de catégorie A en circulation est réparti de la façon suivante :

Valeur liquidative des actions de catégorie A, série I	23 630 721 \$	25 780 578 \$
Nombre d'actions de catégorie A, série I en circulation	1 005 871	1 026 141
Valeur liquidative par action de catégorie A, série I (note 6)	23.49 \$	25.12 \$
Valeur liquidative des actions de catégorie A, série II	11 276 696 \$	12 409 991 \$
Nombre d'actions de catégorie A, série II en circulation	480 353	493 445
Valeur liquidative par action de catégorie A, série II (note 6)	23.48 \$	25.15 \$
Valeur liquidative des actions de catégorie A, série III	53 442 933 \$	55 332 963 \$
Nombre d'actions de catégorie A, série III en circulation	2 303 968	2 241 629
Valeur liquidative par action de catégorie A, série III (note 6)	23.20 \$	24.68 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

AU NOM DU CONSEIL



Gary P. Selke, Administrateur



Stanley Archdekin, Administrateur

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## États intermédiaires des opérations de placement et des bénéfices non répartis

Pour les semestres terminés les 30 septembre 2007 et 2006

Non vérifié

	30 septembre 2007	30 septembre 2006
<b>PRODUITS</b>		
Intérêts	324 113 \$	278 871 \$
Dividendes et autres	34 320	119 235
	<u>358 433</u>	<u>398 106</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais administratifs	25 532	44 159
Honoraires de vérification	30 681	8 000
Frais de compensation, de règlement et de services de soutien	73 601	71 949
Frais de garde	10 776	13 271
Honoraires des fiduciaires	1 050	-
Rémunération des administrateurs et jetons de présence	5 000	10 500
Taxe sur les produits et services (« TPS »)	107 412	106 292
Assurance	8 000	8 640
Honoraires du conseiller en placement	955 229	901 819
(Diminution) augmentation de la provision au titre de la prime de rendement et de la TPS applicable	(1 010 688)	2 140 187
Frais juridiques	26 000	45 963
Honoraires du gestionnaire	466 897	450 909
Frais de commercialisation et d'impression	45 867	12 334
Frais (commissions) de service	389 240	314 902
Honoraires du promoteur	140 069	135 273
Impôt sur le capital	25 000	31 339
	<u>1 299 666</u>	<u>4 295 537</u>
PERTE DE PLACEMENT NETTE	(941 233)	(3 897 431)
VARIATION DE LA PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) NON RÉALISÉE DES PLACEMENTS EN CAPITAL-RISQUE	(6 540 811)	8 025 820
GAIN NON RÉPARTI RÉALISÉ À LA CESSION DE PLACEMENTS EN CAPITAL-RISQUE (note 7)	1 900 592	2 272 895
COÛTS DE TRANSACTION (note 2)	(35 079)	-
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<u>(5 616 531)</u>	<u>6 401 284</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT	38 699 572	33 428 010
AJUSTEMENT D'OUVERTURE TRANSITOIRE LIÉ AU COURS ACHETEUR (note 6)	(296 218)	-
PRIME AU RACHAT D' ACTIONS DE CATÉGORIE A (note 5b)	(1 111 998)	(1 057 702)
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN</b>	<u>31 674 825 \$</u>	<u>38 771 592 \$</u>

**(La diminution) l'augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation attribuable aux actions de catégorie A est répartie de la façon suivante :**

(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation, actions de catégorie A, série I	(1 557 003) \$	1 750 575 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation par action de catégorie A, série I	(1,53) \$	1,66 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation, actions de catégorie A, série II	(776 417) \$	863 575 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation par action de catégorie A, série II	(1,59) \$	1,61 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation, actions de catégorie A, série III	(3 283 111) \$	3 787 134 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation par action de catégorie A, série III	(1,43) \$	1,71 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## États intermédiaires de l'évolution de l'actif net

Pour les semestres terminés les 30 septembre 2007 et 2006

Non vérifié

	<u>30 septembre</u> 2007	<u>30 septembre</u> 2006
<b>CATÉGORIE A, SÉRIE I</b>		
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation</b>	(1 557 003) \$	1 750 575 \$
<b>Opérations sur capitaux propres</b>		
Montants versés au rachat d'actions	(522 595)	(549 241)
Frais de rachat imputés à la série	10 556	12 660
	(512 039)	(536 581)
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net</b>	(2 069 042)	1 213 994
Actif net au début	25 780 578	24 236 004
Ajustement transitoire lié au cours acheteur au début (note 2)	(80 815)	-
<b>Actif net à la fin</b>	23 630 721 \$	25 449 998 \$
<b>CATÉGORIE A, SÉRIE II</b>		
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation</b>	(776 417) \$	863 575 \$
<b>Opérations sur capitaux propres</b>		
Montants versés au rachat d'actions	(321 572)	(601 460)
Frais de rachat imputés à la série	3 556	8 661
	(318 016)	(592 799)
<b>Diminution de l'actif net</b>	(1 094 433)	270 776
Actif net au début	12 409 991	12 467 057
Ajustement transitoire lié au cours acheteur au début (note 2)	(38 862)	-
<b>Actif net à la fin</b>	11 276 696 \$	12 737 833 \$
<b>CATÉGORIE A, SÉRIE III</b>		
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation</b>	(3 283 111) \$	3 787 134 \$
<b>Opérations sur capitaux propres</b>		
Produit de l'émission d'actions	3 989 273	812 336
Montants versés au rachat d'actions	(2 419 651)	(1 510 213)
	1 569 622	(697 877)
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net</b>	(1 713 489)	3 089 257
Actif net au début	55 332 963	50 367 226
Ajustement transitoire lié au cours acheteur au début (note 2)	(176 541)	-
<b>Actif net à la fin</b>	53 442 933 \$	53 456 483 \$
<b>TOTAUX</b>		
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation</b>		
<b>attribuable aux actions de catégorie A</b>	(5 616 531) \$	6 401 284 \$
<b>Opérations sur capitaux propres attribuables aux actions de catégorie A</b>		
Produit de l'émission d'actions	3 989 273	812 336
Montants versés au rachat d'actions	(3 263 818)	(2 660 914)
Frais de rachat imputés aux frais d'émission d'actions	14 112	21 321
	739 567	(1 827 257)
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A</b>	(4 876 964)	4 574 027
Actif net attribuable aux actions de catégorie A au début	93 523 532	87 070 287
Ajustement transitoire lié au cours acheteur au début (note 2)	(296 218)	-
<b>Actif net attribuable aux actions de catégorie A à la fin</b>	88 350 350 \$	91 644 314 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## État intermédiaire du portefeuille de placements en capital-risque

Au 30 septembre 2007

Non vérifié

Nombre d'actions		Type de titres	Coût	Juste valeur
<b>TITRES DE CAPITAUX PROPRES DE SOCIÉTÉS OUVERTES</b>				
500 000	Alberta Clipper Energy Inc.	Actions ordinaires	2 250 000 \$	1 325 000 \$
1 500 000	Cooper Minerals Inc.	Actions ordinaires	900 000	607 500
1 500 000	Cooper Minerals Inc., bons de souscription, (17 octobre 2008)	Bons de souscription	-	2
185 000	Cyries Energy Inc.	Actions ordinaires	1 017 500	1 369 000
1 389 000	E-Energy Ventures Inc.	Actions ordinaires	250 020	229 185
1 389 000	E-Energy Ventures Inc., bons de souscription, (16 avril 2009)	Bons de souscription	-	1
1 000 000	Eagle Rock Exploration Limited	Actions ordinaires	1 300 000	360 000
1 911 765	Independent Nickel Corporation	Actions ordinaires	1 625 000	917 647
955 882	Independent Nickel Corporation, bons de souscription, (7 septembre 2008)	Bons de souscription	-	1
554 500	Javelin Energy Inc.	Actions ordinaires	776 300	321 610
300 000	Kereco Energy Limited	Actions ordinaires	3 300 000	1 149 000
2 580 000	Lignol Energy Corporation	Actions ordinaires	1 290 000	2 528 400
1 290 000	Lignol Energy Corporation, bons de souscription, (11 janvier 2009)	Bons de souscription	-	296 700
137 932	Opti Canada Inc.	Actions ordinaires	1 000 007	2 565 535
600 400	Orleans Energy Limited	Actions ordinaires	2 302 000	1 603 068
197 161	Pearl Exploration and Production Limited	Actions ordinaires	685 255	770 900
150 000	Petro Andina Resources Inc.	Actions ordinaires	975 000	2 305 500
283 000	Proex Energy Limited	Actions ordinaires	1 485 750	4 001 620
200 000	Rock Energy Inc.	Actions ordinaires	677 400	670 000
265 000	Silverwing Energy Inc., bons de souscription, (22 février 2008)	Bons de souscription	-	14 575
692 105	Tusk Energy Corporation	Actions ordinaires	3 420 480	934 342
371 500	West Energy Limited	Actions ordinaires	650 125	1 326 255
239 286	Xtreme Coil Drilling Corporation	Actions ordinaires	1 675 002	2 392 860
			25 579 839	25 688 701
<b>TITRES DE CAPITAUX PROPRES DE SOCIÉTÉS FERMÉES</b>				
1 000 000	Big Eagle Energy Services Trust	Parts de fiducie	5 000 000	3 000 000
571 400	Cross Oilsands Contracting Limited	Actions ordinaires	1 999 900	2 285 600
57 140	Cross Oilsands Contracting Limited, bons de souscription, (3 janvier 2010)	Bons de souscription	-	-
1 300 000	Dolomite Energy Inc.	Actions ordinaires	1 300 000	1 040 000
700 000	Escavar Energy Inc.	Actions ordinaires	700 000	595 000
667 000	Exshaw Oil Corporation	Actions ordinaires	2 001 000	2 001 000
500 000	Ferus Gas Industries Trust	Parts de fiducie	1 250 000	1 250 000
1 000 000	In Depth Resources Limited	Actions ordinaires	1 250 000	1 250 000
600 000	Laricina Energy Limited	Actions ordinaires	3 000 000	10 800 000
833 000	Los Altares Resources Limited	Actions ordinaires	999 600	833 000
5 000 000	North West Upgrading Inc. – à rendement restreint	Actions ordinaires	5 000 000	20 000 000
588 500	Quadrise CDA Fuel Systems Inc.	Actions de catégorie A	4 012 500	4 413 750
55 024	Range Royalty Limited Partnership, catégorie B, série 1	Parts	320 790	321 340
2 000 000	Ridgeback Exploration Limited	Actions ordinaires	2 500 000	2 500 000
2 000 000	Timberrock Energy Corporation	Actions ordinaires	2 000 000	1 500 000
			31 333 790	51 789 690
<b>TOTAL DES PLACEMENTS EN CAPITAL-RISQUE</b>			<b>56 913 629 \$</b>	<b>77 478 391 \$</b>
<b>PLUS-VALUE NON RÉALISÉE DES PLACEMENTS EN CAPITAL-RISQUE</b>				<b>20 564 762 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Notes complémentaires

30 septembre 2007 et 2006

Non vérifié

---

### 1. STATUT ET ACTIVITÉS

Front Street Energy Growth Fund Inc. (le « Fonds ») a été constitué en vertu des lois du Canada par des statuts constitutifs datés du 1<sup>er</sup> novembre 2001.

Le Fonds est une société à capital-risque de travailleurs enregistrée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada (la « Loi fédérale »). Le Fonds fait l'objet de certaines restrictions en matière de placement en vertu de la Loi fédérale. Par ailleurs, le Fonds s'est imposé certaines autres restrictions quant à ses placements.

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir une appréciation maximale du capital en investissant dans de petites et moyennes entreprises admissibles actives dans divers secteurs liés à l'énergie. Ces secteurs comprennent l'exploration et la production de pétrole et de gaz, l'entretien et le forage ainsi que les projets liés aux énergies de remplacement, notamment des projets de piles à combustible, de génération d'énergie et d'énergie éolienne.

Le promoteur du Fonds est le Communications Workers of America/Syndicat des communications d'Amérique Canada (le « CWA/SCA Canada ») (auparavant La Guilde nationale des travailleurs dans les secteurs médiatique, manufacturier, professionnel et de services/CWA).

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### Coûts de transaction

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA ») (« Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ») exige que les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage engagées par le Fonds à l'achat et à la vente de titres, soient passés en charges dans les résultats au cours de la période où ils sont engagés. Par conséquent, les coûts de transaction constituent des charges et sont présentés séparément dans l'état des opérations de placement et des bénéfices non répartis. Jusqu'au 31 mars 2007, le Fonds ajoutait les commissions de courtage au coût des titres achetés ou déduisait ces commissions du produit de la vente. Le 1<sup>er</sup> avril 2007, le Fonds a adopté prospectivement et sans retraitement des états financiers des périodes antérieures la nouvelle convention comptable portant sur les coûts de transaction. Cette modification de convention comptable n'a pas eu d'incidence importante sur les actifs nets ni sur les résultats d'exploitation.

#### Évaluation de titres

Pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006, le chapitre 3855 exige également que la juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs soit évaluée en fonction du cours acheteur en ce qui concerne les titres détenus ou conservés à long terme et en fonction du cours vendeur en ce qui concerne les titres vendus à découvert. Auparavant, la juste valeur selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada était évaluée en fonction du dernier cours négocié à la date d'arrêté des comptes lorsque cette donnée était connue. Le 1<sup>er</sup> avril 2007, aux fins de la présentation de l'information financière, le Fonds a adopté prospectivement et sans retraitement des états financiers des périodes antérieures la nouvelle méthode d'évaluation des titres négociés sur les marchés actifs en ce qui concerne les titres détenus par le Fonds. Par conséquent, la valeur liquidative du Fonds au 1<sup>er</sup> avril 2007 a été ajustée, et cet ajustement est présenté à titre d'ajustement lié au cours acheteur dans les bénéfices non répartis à cette date.

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Notes complémentaires

30 septembre 2007 et 2006

*Non vérifié*

---

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Évaluation de titres (suite)

Les règlements émanant des Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que la valeur liquidative présentée dans les états financiers d'un fonds d'investissement soit calculée en vertu des principes comptables généralement reconnus (la « valeur liquidative en vertu des PCGR »). Toutefois, jusqu'au 30 septembre 2008, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé une exemption transitoire aux fonds d'investissement en regard des exigences du chapitre 3855, en ce qui concerne le calcul et la présentation de la valeur liquidative à des fins autres que de présentation de l'information financière. Cette exemption transitoire permettra aux autorités de réglementation de procéder à un examen approfondi du caractère adéquat de ces exigences visant la présentation de l'information à des fins autres que les états financiers. Ainsi, sur une base quotidienne et aux fins d'émission et de rachat d'actions (ci-après désigné comme « valeur liquidative aux fins d'établissement du prix »), les fonds d'investissement peuvent calculer la valeur liquidative en fonction du dernier cours pour des titres négociés sur les marchés actifs. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent des fonds d'investissement qu'ils fournissent, dans leurs états financiers publiés, un rapprochement entre les deux valeurs liquidatives et qu'ils présentent les écarts entre les principes et les pratiques d'évaluation mis en application. La note 6 des présents états financiers intermédiaires présente un rapprochement de la valeur liquidative en vertu des PCGR et de la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels vérifiés du Fonds au 31 mars 2007, sauf pour les modifications de conventions comptables décrites à la note 2 ci-dessus. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux plus récents états financiers annuels vérifiés du Fonds, soit ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2007.

#### Commissions de vente reportées

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2004, et conformément aux nouvelles recommandations comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, le Fonds a adopté la méthode de l'imputation directe pour la comptabilisation des commissions de vente engagées lors de l'émission d'actions de catégorie A. Avant cette date, ces commissions de vente étaient capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de huit ans. Dans ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, le Fonds a imputé le solde non amorti des commissions de vente reportées précédemment aux capitaux propres à titre de frais d'émission d'actions en date de l'adoption par le Fonds de la nouvelle convention comptable.

L'avis du personnel pour la comptabilisation des commissions de vente reportées fournit une exemption au Fonds de façon transitoire, uniquement aux fins du calcul de la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix des actions de catégorie A, séries I et II, permettant que les commissions de vente capitalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 soient amorties selon la convention comptable précédemment utilisée par le Fonds. Par conséquent, l'incidence de cette disposition transitoire est que pour une période pouvant aller jusqu'à huit ans, la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix des actions de catégorie A, séries I et II comme elle est établie par le Fonds dans son prospectus sera différente de la valeur liquidative en vertu des PCGR.

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Notes complémentaires

30 septembre 2007 et 2006

Non vérifié

### 4. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

	<u>30 septembre</u>		<u>31 mars</u>
	<u>2007</u>		<u>2007</u>
Encaisse	4 227 287 \$		11 513 146 \$
Placements à court terme, au coût, plus les intérêts courus	11 968 783 <sup>1)</sup>		3 987 503
	<b>16 196 070 \$</b>		<b>15 500 649 \$</b>
Placements à court terme au 30 septembre 2007			
	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Valeur à l'échéance</u>
Acceptations bancaires émises par des banques à charte canadiennes			
4,85 % , échéant le 9 octobre 2007	2 989 680 \$	<b>2 996 031 \$</b>	3 000 000 \$
4,83 % , échéant le 15 octobre 2007	5 972 340	<b>5 987 355</b>	6 000 000
4,70 % , échéant le 6 novembre 2007	2 983 860	<b>2 985 397</b>	3 000 000
	11 945 880 \$	<b>11 968 783 \$</b>	12 000 000 \$

### 5. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS DE CATÉGORIE A

a) *Résumé des actions de catégorie A émises et rachetées en contrepartie d'espèces*

	Série I		Série II		Séries III		Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
Exercice terminé le <u>31 mars 2007</u>							
Solde au début	1 065 254	11 768 713 \$	548 150	6 143 330 \$	2 223 624	36 876 156 \$	54 788 199 \$
Émises	-	-	-	-	255 790	6 145 273	6 145 273
Rachetées	(39 113)	(432 111)	(54 705)	(613 007)	(237 785)	(3 958 793)	(5 003 911)
Solde, 31 mars 2007	1 026 141	11 336 602	493 445	5 530 323	2 241 629	39 062 636	55 929 561
Semestre terminé le <u>30 septembre 2007</u>							
Émises	-	-	-	-	164 310	3 989 273	3 989 273
Rachetées	(20 270)	(223 944)	(13 092)	(146 733)	(101 971)	(1 781 143)	(2 151 820)
Solde, 30 sept. 2007	<b>1 005 871</b>	<b>11 112 658 \$</b>	<b>480 353</b>	<b>5 383 590 \$</b>	<b>2 303 968</b>	<b>41 270 766 \$</b>	<b>57 767 014 \$</b>

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Notes complémentaires

30 septembre 2007 et 2006

Non vérifié

---

### 5. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS DE CATÉGORIE A (suite)

#### b) Rachat d'actions de catégorie A

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2007, les actions de catégorie A suivantes ont été rachetées :

- i) 20 270 actions de série I ont été rachetées à la valeur liquidative pertinente à la date de rachat, pour une contrepartie en espèces totale de 522 595 \$ (au cours du semestre terminé le 30 septembre 2006, 21 652 actions de série I ont été rachetées, pour une contrepartie en espèces de 549 241 \$);
- ii) 13 092 actions de série II ont été rachetées à la valeur liquidative pertinente à la date de rachat, pour une contrepartie en espèces totale de 321 572 \$ (au cours du semestre terminé le 30 septembre 2006, 25 578 actions de série II ont été rachetées, pour une contrepartie en espèces de 601 460 \$);
- iii) 101 971 actions de série III ont été rachetées à la valeur liquidative pertinente à la date de rachat, pour une contrepartie en espèces totale de 2 419 651 \$ (au cours du semestre terminé le 30 septembre 2006, 65 080 actions de série III ont été rachetées, pour une contrepartie en espèces de 1 510 213 \$).

Le total des primes payées au rachat des actions de catégorie A de toutes les séries s'est établi à 1 111 998 \$ (1 057 702 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2006) et a été imputé aux bénéfices non répartis.

### 6. RAPPROCHEMENT DES VALEURS LIQUIDATIVES PAR ACTION

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur liquidative par action en vertu des PCGR, comme elle est inscrite dans les présents états financiers intermédiaires, et de la valeur liquidative par action aux fins d'établissement du prix des actions utilisées à des fins de négociation.

Valeur liquidative en vertu des PCGR	23,49 \$	23,48 \$	23,20 \$
Frais d'émission d'actions, radiation des commissions de vente reportées	0,81	0,57	-
Ajustement lié au cours acheteur à la fin	0,06	0,06	0,06
<b>Valeur liquidative aux fins d'établissement du prix</b>	<b>24,36 \$</b>	<b>24,11 \$</b>	<b>23,26 \$</b>

# FRONT STREET ENERGY GROWTH FUND INC.

## Notes complémentaires

30 septembre 2007 et 2006

*Non vérifié*

---

### 7. GAIN RÉALISÉ À LA CESSION DE PLACEMENTS EN CAPITAL-RISQUE

	<u>30 septembre</u> <u>2007</u>	<u>30 septembre</u> <u>2006</u>
Coût des placements en capital-risque au début	<b>58 498 414 \$</b>	57 028 682 \$
Remboursement de capital reçu au cours de la période	-	(27 464)
Coût des placements en capital-risque acquis au cours de la période	<b>2 775 020</b>	6 862 989
	<b>61 273 434</b>	63 864 207
Coût des placements en capital-risque à la fin	<b>56 913 629</b>	60 528 695
Coût lié à la cession de placements en capital-risque	<b>4 359 805</b>	3 335 512
Produit de la cession de placements en capital-risque	<b>6 260 397</b>	5 608 407
	<b>1 900 592 \$</b>	2 272 895 \$

---

### 8. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 25 octobre 2007, le gouvernement de la province d'Alberta a annoncé son intention d'augmenter les redevances qu'il perçoit sur l'extraction de certains produits du pétrole et du gaz naturel. Par suite de cette annonce et compte tenu de l'effet qu'elle a eu sur les prix à l'égard des placements du Fonds négociés sur les marchés actifs, la direction du Fonds a déterminé que la juste valeur de ses placements dans les sociétés fermées touchées par cette annonce devait être ajustée. Ainsi, le 30 octobre 2007, la direction du Fonds a réduit la valeur de certains placements dans des sociétés fermées d'un montant totalisant 3 193 980 \$. En date du 30 octobre 2007, cet ajustement a entraîné une baisse de 0,91 \$ par action des actions de catégorie A, série I, série II et série III, respectivement.